



**Direction  
Départementale  
des  
Territoires**

# Le PREH en Mayenne Retour d'expérience

*Comité régional des professionnels du 26 février 2014*

# Le plan « bâtiment durable »

Démarche portée par le CG et maison de l'emploi, sur une méthodologie Alliance Ville Emploi – 40 partenaires



- Étude CERBTP : Les marchés du bâtiment liés à la transition énergétique
  - Plan d'actions avec 2 axes :
    - Agir sur la demande
    - Accompagner l'évolution de l'offre de travaux et la montée en compétences
- => Cohérence avec le PREH et le plan d'urgence bâtiment du CR (copil commun le 10 février 2014)

# Communication sur mention RGE

- Courrier commun aux entreprises  
Préfet / FFB / CAPEB
- 11 Réunions d'information à destination des artisans et entreprises



Laval, le 26 DEC. 2013

Affaire suivie par : Yannick Galard (DDT)  
Mel : yannick.galard@meyenne.gouv.fr  
Tél : 02 43 67 88 31

Affaire suivie par : Jean-Christophe Jubel (FFB)  
Mel : jubeljc@btp53.fr  
Tél : 02 43 59 21 21

Affaire suivie par : Daniel Cousin (CAPEB)  
Mel : daniel.cousin@capeb-mayenne.fr  
Tél : 02 43 49 38 00

Le préfet  
Le président de la FFB  
Le président de la CAPEB

à

Mmes et MM les responsables des entreprises du bâtiment en Mayenne

**Objet : Mise en place de l'éco-conditionnalité des aides**

Madame, monsieur,

L'État a lancé en septembre dernier le plan de rénovation énergétique de l'habitat. Ce plan ambitieux vise à faire des économies d'énergie, lutter contre la précarité énergétique, et soutenir l'emploi et l'activité du bâtiment.

Il s'appuie sur un dispositif de guichet unique d'information (N° 0810 140 240), et sur un renforcement notable des aides accordées aux particuliers. En contre partie de cet important effort de financement public, l'éco-conditionnalité des aides sera mise en place progressivement.

À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2014 pour l'éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ) et du 1<sup>er</sup> janvier 2015 pour le crédit d'impôt développement durable (CIDD), les aides publiques à la rénovation énergétique (CIDD et éco-PTZ) seront conditionnées au recours à des professionnels attestant d'une qualification RGE « Reconnu Garant de l'Environnement » (anciennement dénommée « Reconnu Grenelle de l'Environnement »)

Depuis plusieurs années, la CAPEB et la FFB proposent des formations visant l'amélioration des compétences, notamment en rénovation énergétique. Si vous n'avez pas encore le label RGE et que vous intervenez en rénovation énergétique, n'attendez plus pour vous renseigner sur les formations existantes vous permettant d'être labellisé RGE. Cela vous permettra de ne pas vous fermer la porte d'un marché qui ne fera que croître dans les années à venir, puisque l'objectif est de tripler le nombre de logements rénovés annuellement d'ici à 2017.

Des séances d'information seront organisées très prochainement dans le département. Nous vous invitons vivement à y participer.

Le président de la FFB

Philippe MALIGORNE

Le préfet

Philippe VIGNES

Le président de la CAPEB

Jean-Claude MAUGERE

INVITATION

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE IMPACTE  
LES MARCHÉS DU BÂTIMENT

Comment obtenir le label  
**Reconnu Garant de l'Environnement ?**  
un atout majeur pour les entreprises et artisans !

**RGE**

*Entreprises du bâtiment, informez-vous*  
Rencontres organisées en Mayenne  
**DE FÉVRIER À AVRIL 2014**

# Communication auprès des élus

- Articles « prêt à publier » dans les bulletins municipaux
- Visite et conférence de presse du préfet d'une maison rénovée avec aides ANAH / AREEP / Eco Ptz
- Bilan PREH 2013 transmis à toutes les communes et professionnels

**l'éco-rénove l'économise**

En 2014 comme en 2013 agissons ensemble en Mayenne, pour faire des économies d'énergie, lutter contre la précarité énergétique, et soutenir nos entreprises locales et leurs emplois.

Philippe Vignes  
Préfet de la Mayenne

**Les chiffres clés**

Les aides financières distribuées en 2013 en Mayenne (en euros) :  
Anah et programme "Habiter Mieux" = 5 millions  
Conseil Régional = 6 millions  
Eco prêt à Taux zéro = 6 millions  
+ Aides des collectivités locales selon les territoires

80% de propriétaires occupants mayennais habitent dans des maisons individuelles

En Mayenne, le marché de la rénovation énergétique représente **100 millions d'euros par an**<sup>1</sup>

Le montant moyen de l'aide Anah par dossier est de **7 000 €**

100% des propriétaires occupants peuvent bénéficier d'une aide!  
Tout à minima le CITEO (Credat d'impôt de développement durable)

2 500€ de facture annuelle de chauffage pour une maison mal isolée contre **230€** pour une maison bien isolée

Benjamin et Aurélie, mariés, 2 enfants, sont propriétaires d'une maison de bourg construite en 1920. Avec un revenu fiscal annuel de 37 000 €, ils sont éligibles aux aides de l'Anah. Au 1er septembre 2013, ils ont changé leur chaudière, installé un nouveau système de ventilation, isolé les combles et changé les menuiseries. Pour un montant de travaux de 24 000 € hors taxe, ils vont bénéficier d'une aide de l'Anah et de la Région d'un montant total de 20 000 €. Benjamin et Aurélie vont voir leur facture annuelle de chauffage baisser de 1 000 € par an.

**Plan de Rénovation Energétique de l'Habitat**

renovation-info-service.gouv.fr  
**0 810 140 240**

**Plus de 1000 conseils neutres et gratuits dispensés chaque mois**

**Espace Info Energie (EIE) Haute Mayenne**  
Ancienne Maine  
Place de Chevrus  
53100 Mayenne  
Tél: 02 43 32 14 45  
mayenne.53@siepdl.fr

**Espace Info Energie (EIE) Evron**  
Espace Colivrons  
2, Avenue Raoul Vadeplid  
BP 0130  
53601 EVRON Cedex  
Tél: 02 43 66 32 00

**Espace Info Energie (EIE) Laval**  
21, rue de l'Ancien Evêché  
53008 LAVAL  
Tél: 02 43 91 47 66  
laval.53@siepdl.fr

**Habitat et Développement (HD)**  
21, Rue de l'Ancien Evêché  
BP 70837  
53008 LAVAL Cedex  
Tél: 02 43 91 19 91  
contact@hd53.fr

**Agence Départementale pour l'information sur le logement (ADIL) de la Mayenne**  
21, rue de l'Ancien Evêché  
BP 70837  
53008 LAVAL Cedex  
Tél: 02 43 69 67 00  
adil53@orange.fr

**Espace Info Energie (EIE) Sud Mayenne**  
23, place de la République  
BP 20402  
53204 CHATEAU-GONTIER Cedex  
Tél: 02 43 70 14 18  
chateau.gontier.53@siepdl.fr

renovation-info-service.gouv.fr  
**0 810 140 240**

**La Mayenne se mobilise AVEC VOUS !**

La réussite du plan de rénovation énergétique de l'habitat suppose la mobilisation de nombreux partenaires qui agissent dans tous les domaines : information du public, conseil et accompagnement, financement, étude de projets, réalisation des travaux, formation des professionnels...

Points rénovation info service ANAH EIE ADIL HD ADEME	Collectivités Conseil Régional Conseil Général AMF Laval-Agglomération GALL, non Mayennais Paris de Haute Mayenne	Services chargés du volet social du logement ARS DDCSPP CAF MSA DDT
Professionnels de l'architecture, de l'immobilier et de la construction CAPEB - FFB FNAIM Association des Propriétaires Immobiliers de la Mayenne Chambre des Notaires Ordre des Architectes ASF Banque de France Fédération Bancaire Française USM - CDC - CAUE		Chambres consulaires CCI - CMA

renovation-info-service.gouv.fr  
**0 810 140 240**

Conception et réalisation : © DDT de la Mayenne  
Décembre 2013

# *Présence territoriale*

- Stand commun au salon de l'habitat en octobre :

ANAH – ADIL – EIE – CG – FDCUMA

- Expérience de permanence commune à Mayenne avec :

EIE – HD (PRIS ANAH) – ADIL – CAUE

- Réflexions en cours pour l'optimisation de la présence territoriale dans les autres territoires